



## Texte Action

(Congrès SNEP-FSU - La grande Motte 13 au 17/03/2017)

***Le congrès national du SNEP-FSU, réuni du 13 au 17 mars 2017 à La Grande motte considère que la situation internationale comme nationale est inquiétante et porteuse de dangers pour nos valeurs, nos métiers et nos collègues. Éléments analysés à travers différents textes votés lors de cette semaine.***

***Sans reprendre l'ensemble des textes et notamment celui du Thème 1, le congrès constate que :***

### **Au niveau international**

Dans un contexte de forte instabilité internationale avec de nombreuses tensions et conflits armés (Palestine, Soudan, Yémen, Lybie, Syrie, Irak...) et avec la politique menée par D. Trump aux États Unis, l'inquiétude est forte sur les équilibres à venir et sur de nouvelles tensions qui pourraient se développer.

Cela d'autant que la crise économique, sociale et environnementale qui frappe nombre de pays en Europe et dans le Monde perdure. Le maintien de politiques tant économiques, sociales que sociétales ultra-libérales et austéritaires ne peuvent que l'accentuer.

Face à la crise migratoire générée par ces conflits et crises, l'Europe reste dans l'incapacité à traiter dans la dignité l'accueil des populations en souffrance jetées sur les routes ou fuyant par la mer. Elle se tourne de plus en plus vers des dispositifs d'exclusion et de répression.

Des formes de populismes, de démagogie et d'extrême droite se développent dans nombre de pays en Europe. Dans notre pays, ce mouvement existe et peut entraîner la société vers un protectionnisme nationaliste et un rejet de l'autre aux antipodes d'une France traditionnellement considérée comme terre d'accueil, pays des droits de l'homme. Le SNEP-FSU participe, avec la fédération, à la lutte contre ces idées nauséabondes.

Pour autant, dans cette situation morose, des forces alternatives progressistes se développent, la remise en cause des choix libéraux et de l'austérité progresse (union de la gauche pour gouverner au Portugal, élection de Corbyn à la tête du parti travailliste anglais, progrès du Sinn Fein en Irlande et de Podemos en Espagne, score intéressant de B. Sanders aux primaires démocrates aux USA, défaite de la ligne sociale libérale à la primaire du PS en France...). Mais les pressions des institutions et des gouvernements européens sur la Grèce, ou le coup d'état institutionnel au Brésil contre D. Rousseff, montrent que les forces libérales sont décidées à tout faire pour empêcher l'émergence d'alternatives.

### **Sur le plan national,**

La situation est marquée par la campagne présidentielle. Celle-ci commencée par les primaires de la droite et du PS montre d'un côté la victoire d'une droite réactionnaire, ultra libérale et de l'autre, le rejet de la politique social-libérale conduite par le gouvernement Valls. Plusieurs candidats se réclament de la gauche alternative sans qu'un rassemblement sur des objectifs communs de justice et de progrès social n'ait actuellement été rendu possible. Un espace au centre s'est ouvert avec un candidat chantre du libéralisme et de la déréglementation, qui a été l'initiateur de plusieurs réformes très largement contestées du gouvernement actuel et contre lesquelles le SNEP-FSU, avec la fédération et d'autres forces du syndicalisme de transformation sociale, a mené des actions fortes.

L'extrême droite semble réussir à capter les désillusions, les aigreurs, les difficultés sociales, les peurs, avec des propositions démagogiques et une orientation faite de repli sur soi, de rejet, de dénonciation de l'autre et de xénophobie et une conception naturaliste, identitaire et propagandiste de la culture qu'il nous faut dénoncer.

Dans cette campagne, les projets globaux de société proposés sont peu visibles, notamment ceux porteurs d'alternatives à l'austérité, les débats sur les solutions à apporter aux problèmes de la population sont empêchés, tant les médias restent centrés sur les affaires judiciaires de certains candidat-e-s. Ceux-ci n'hésitent pas à se présenter en victimes de machinations, voire de complot, et à détourner le débat en accusant la justice, les institutions, les fonctionnaires et les médias.

La présidentielle sera suivie d'élections législatives dont l'importance est fondamentale puisque ce sont les députés qui votent les lois.

### **Faire entendre nos revendications et informer les collègues**

Le SNEP-FSU souhaite faire entendre sa voix pour peser auprès des candidats et faire avancer ses revendications. Le rôle d'un syndicat indépendant de tout pouvoir politique ne peut être d'appeler ses

adhérents à voter pour un candidat. Son rôle est d'éclairer les choix en interpellant ces candidats sur la base de ses revendications, de rendre publiques leurs réponses, leurs analyses, leurs propositions.

C'est pourquoi, le SNEP-FSU travaillera à des fiches résumant ses mandats, notamment ceux affinés lors de ce congrès, concernant son champ de responsabilité (École, EPS, sport scolaire, installations sportives, sport, conception du dialogue social et du rôle de l'organisation syndicale, ...), et interrogera sur cette base les candidats à la présidentielle (hors extrême droite). Sur les questions générales, le SNEP-FSU participera à l'opération de même type lancée par la FSU. Il rendra publiques, à travers le site et/ou le bulletin, leurs réponses et produira une analyse.

Le congrès appelle les sections départementales et académiques à travailler dans le même sens auprès des candidat-e-s aux législatives. Par cette activité, nous mettrons au cœur de la campagne les questions de l'École, de l'EPS et du Sport.

L'adresse aux candidats, votée par notre congrès pourra servir de base à ces interpellations.

**C'est d'autant plus important que plusieurs candidat-e-s font, pour l'École et ses personnels, des propositions** qui ne reposent que sur des principes de transformations à coûts constants. Loin de chercher à améliorer le service public d'éducation et de travailler à la réussite de tous les élèves, ils préconisent le renforcement de l'autonomie des établissements, des suppressions conséquentes de postes, un renforcement des hiérarchies, le développement massif de l'apprentissage au détriment de l'enseignement professionnel public, sans parler de la remise en cause de nos statuts et de la réduction du nombre de fonctionnaires, de l'alourdissement de la charge et du temps de travail ou de la baisse des salaires. Il est plus question de gestion comptable des moyens que de projet d'École.

**C'est dans ce contexte que se prépare la rentrée 2017-2018** avec poursuite de la politique en cours, tant du point de vue des réformes (notamment celle du collège) que de l'insuffisance des moyens apportés pour faire face aux difficultés scolaires, à l'augmentation démographique (aussi bien dans le secondaire que dans le supérieur) ou encore à la formation (initiale et continue).

Pour l'éducation prioritaire l'inquiétude est grande, non seulement sur le respect des mesures mises en place, mais aussi sur les moyens supplémentaires attribués dans le cadre des labels. La situation dans les lycées anciennement classés en éducation prioritaire reste non résolue et ce ne sont pas les promesses de pérennisation des moyens dans le court terme et les 450 postes promis (en les prenant sur la dotation globale, donc sans moyens supplémentaires réels) qui pourraient mettre fin à ces inquiétudes.

Le congrès appelle les militants et les collègues à poursuivre la bataille des postes en exigeant la transformation d'un maximum de moyens provisoires en poste en établissements pour améliorer les conditions de travail des personnels et les conditions d'apprentissage des élèves.

Concernant le dossier PPCR, le congrès considère que la profession doit exercer toute sa vigilance sur les nouvelles modalités d'évaluation et d'avancement définies.

La mise en activité du SNEP-FSU prend sa force dans la mobilisation de tous ses adhérents, dont les retraités font partie. Ces derniers sont aux côtés des actifs de la profession mais aussi d'autres forces. Dans la FSU, ils ont participé à la création d'un front commun avec huit autres organisations qui seront dans l'action dès le 30 mars, pour faire valoir leurs droits. Ce rassemblement qu'ils ont contribué à créer sera un élément fort de l'action demain et dans l'avenir. Les retraités du SNEP-FSU seront présents pour construire et faire durer cette unité d'action.

### Sur le plan de l'EPS :

**Concernant les programmes**, le ministère qui, suite aux pressions du SNEP-FSU, a reconnu que le programme d'EPS écoles/collèges posait problème, tergiverse pour engager véritablement des transformations prenant en compte nos propositions. Le congrès appelle les enseignants d'EPS de collège à se saisir, dans leur établissement, des programmes alternatifs construits en concertation avec de nombreux collègues. Dans ce sens, des réseaux "horizontaux" de collègues pourront être constitués pour expérimenter en grandeur nature les fiches "programmes alternatifs". Pour les y aider, ceux-ci seront envoyés par voie de bulletin aux 10 000 syndiqués. Près d'une vingtaine de fiches sont d'ores et déjà disponibles sur notre site et un certain nombre de collègues ont décidé, parfois en équipes complètes, de les utiliser pour leur projet pédagogique. Ce programme reste en discussion et peut être sujet de débats, d'améliorations, etc. C'est à une démarche d'appropriation active et critique que nous appelons les équipes.

**Concernant l'évaluation au DNB**, le congrès appelle la profession à poursuivre et amplifier la campagne autour de la pétition qui a déjà recueilli plus de 30 000 signatures, ce qui est un succès incontestable. Il appelle également à se saisir dans les établissements des propositions communes avec le SNES sur une nouvelle organisation du DNB incluant l'EPS, les langues vivantes 1 et 2, les arts plastiques et l'éducation musicale dans les épreuves.

De multiples interventions d'élus, interpellés par le SNEP-FSU, en direction du Ministère, ont également eu lieu sur ces questions. Il nous faut poursuivre cette campagne.

Le congrès appelle enfin les collègues à la vigilance face à la poursuite de la mise en œuvre de la réforme du collège, notamment sur les moyens que risque de perdre l'EPS dans les « Plus » qu'elle propose pour la réussite de tous les élèves.

Dans la suite du courrier envoyé au Président de la République à l'occasion des 80 ans du Brevet Sportif Populaire, le SNEP-FSU proposera et mettra à disposition de la profession un matériel permettant de remettre à chaque élève de 3<sup>ème</sup> un « Brevet Sportif Populaire 2017 » pour l'ensemble de ses résultats scolaires en EPS. Cette initiative visera à marquer symboliquement et médiatiquement la disparition des savoirs disciplinaires de l'EPS au DNB.

### **Projet d'École alternatif : suite du congrès**

Après l'adoption par le congrès d'une « **Contribution à l'écriture d'un projet d'école alternatif de la FSU** », il s'agit de mettre en œuvre une deuxième étape de mise en débat au sein de la fédération.

Le congrès propose que le SNEP porte simultanément à tous les niveaux de la fédération la proposition d'organiser, avant la fin de l'année scolaire, un premier temps d'analyse et d'échange à partir de son texte.

La tenue d'une initiative de plus longue durée (congrès d'étude, colloque, stage) pourrait être mise en perspective.

Le congrès se donne un mandat d'étude sur un prochain CDN sur l'école privée et les aspects liés à la ségrégation des territoires.

### **Supérieur**

#### **Pour une véritable politique de démocratisation et de réussite pour les étudiants.**

Dans le supérieur, la loi LRU amplifiée par la loi d'orientation de 2013, poursuit ses ravages sur le fonctionnement, les conditions de travail, les conditions d'études et de réussite des étudiants. Tout le monde s'accorde à reconnaître que cette rentrée est sans doute la pire depuis 2009, avec un nombre de poste en baisse et un budget moindre en euro constant, alors que plusieurs dizaines de milliers d'étudiants supplémentaires sont entrés cette année à l'université.

La précarité de nombre de personnels travaillant dans l'ESR est dramatique et est une conséquence de ces politiques (heures complémentaires notamment à plus de 30%). La journée mondiale contre la précarité dans l'ESR à laquelle le SNEP-FSU dans le cadre de l'intersyndicale du supérieur appelle le 15 mars, en est aussi révélatrice.

L'ESPE qui est fortement impactée par le contexte de l'ESR décrit précédemment, n'a donc pas les moyens pour mener à bien une formation de qualité des enseignants. D'autant que la réforme n'est pas à la hauteur des enjeux.

Le manque de moyens et d'installations en STAPS nuit aux capacités d'accueil et conduit depuis plusieurs années, à la mise en place de tirage au sort inacceptable.

Une nouvelle sélection s'opère aussi maintenant au niveau de l'accès au Master qui conditionne l'accès aux concours.

Toutes les académies sont appelées à rencontrer les collègues et les directions des STAPS pour étudier une expression commune, publique, sur les moyens à donner à la filière.

Le SNEP-FSU avec d'autres partenaires poursuit sa campagne sur filles et STAPS.

Au sein des SUAPS la démocratisation de la pratique des APSA stagne autour de 26 % de pratiquants.

C'est pourquoi, le SNEP-FSU revendique une place notablement reconnue et accrue pour l'EPS et le sport universitaire.

## Sport

Sur les questions spécifiques du secteur sport, les déclarations des candidats à l'élection présidentielle sont, en l'état, consternantes de platitude et de lieux communs. C'est un tout autre service public du sport qu'appellent de leurs vœux les citoyens de ce pays, au moment où se profile la décision d'attribution des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de 2024.

Le SNEP-FSU a analysé ce type d'événements et fait des propositions sur les JOP ; celles-ci interrogent notre modèle d'organisation du sport.

Il a soumis au congrès national ses « **10 propositions pour le sport** », lucides et équilibrées, qui doivent désormais être portées par tous et toutes à tous les niveaux.

Les professeurs de sport et CTPS, les enseignant-e-s d'EPS, leurs représentant-e-s SNEP-FSU à tous les niveaux, sont invités à les utiliser pour interpeller les candidats aux élections présidentielle et législatives et à se servir de la candidature Paris 2024 comme caisse de résonance, pour faire évoluer les politiques sportives.

## Syndicalisation, vie syndicale

Au 15 mars, nous sommes à 9 271 adhérent-es. Malgré un retard de 179 par rapport à l'an passé, 25 % des départements ont atteint ou dépassé leur final, ce qui est encourageant.

Le congrès appelle tous les militant-es du SNEP FSU à poursuivre, sur la question de l'adhésion, dans les prochains jours, les contacts avec les collègues. Rien n'est joué ! Tout est encore possible !

Le renforcement de notre outil syndical sera déterminant pour l'avancée de nos revendications.

Le congrès appelle à une représentation de toutes les académies à la prochaine réunion de la commission syndicalisation (12 mai 2017).

D'ici la fin de l'année, les académies des grandes régions devront mettre en place les coordinations inter académiques.

Suite aux élections syndicales et au renouvellement des équipes militantes et en cohérence avec les axes votés dans le thème 4, les collectifs militants devront organiser, d'ici la fin de l'année, des stages de bureau.

Un observatoire national de l'égalité concernant nos structures sera mis en place.

Le SNEP-FSU reconduira son action en direction des candidats au CAPEPS à Vichy.

## Élections professionnelles

En 2018 se dérouleront pour la troisième fois des élections professionnelles réalisées sur la base du vote électronique auquel nous continuons à être opposés et ce, malgré le constat fait par le gouvernement que le vote électronique n'est pas à l'abri de manipulation et de fraudes.

Le contexte actuel, doit engager le SNEP FSU à débiter la campagne des élections professionnelles dès maintenant.

Rencontrer les collègues, notamment à travers les stages, faire partager nos idées et nos propositions, médiatiser nos réussites... seront essentiels pour que le SNEP FSU et la FSU sortent renforcés de ces élections. C'est un enjeu majeur pour l'avenir de nos professions, de notre discipline et pour notre syndicalisme.

## Mandats d'étude

Au cours de ce congrès, le SNEP-FSU s'est doté de différents mandats d'étude qu'il devra mener à bien. Ces mandats d'étude portent sur des questions de différentes natures : « Enjeux planétaires, crise climatique et Evènements Sportifs Internationaux », proposition d'étude d'un mouvement interdépartemental, résorption de la précarité, quelles voies diversifiées pour la titularisation des NT ?, rapports établissements privés/établissements publics.

## RÉSULTAT DES VOTES :

**Nombre de Votants : 205**

**Pour : 202**

**Contre : 0**

**Abstention : 3**

**Refus de vote : 0**

**Adopté à 98,54%**